

Commune de Neufchâteau
AVIS D'URBANISME

L'Administration communale vous fait savoir qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite par l'administration communale de Neufchâteau dont les bureaux se trouvent Grand'Place, 1 à 6840 Neufchâteau relative à la **rénovation urbaine en lien avec la Vallée du Lac et le Quartier du Terme : aménagement des voiries et création de parking** à Neufchâteau sur les parcelles/voiries à proximité de 1^{ère} Division / Section B / n° 1K – 872 K sises place de la Foire, Cheravoie et rues des Tanneries, du Moulin, de la Bataille et de la Tour Griffon.

Une enquête publique débute le *22 août 2018* pour les raisons reprises ci-après:

articles 330 9° et 129 quater du CWATUP :
modification de voiries

Les réclamations ou remarques sont à adresser par écrit au collège communal avant le *05 septembre 2018*.

Le dossier peut être consulté à l'Hôtel de Ville - Service Urbanisme, aux jours et heures suivants :

- les jours ouvrables de 9 h 00 à 12 h 00
- sur rendez-vous (061/27.50.94): les après-midi et le 28 août 2018 après 17 H.

La clôture de l'enquête se déroulera le 05 septembre 2018 à 11h à l'Administration communale (Grand'Place, 1).

A Neufchâteau, le 14 août 2018

Salutations distinguées

Le Directeur Général,

J.Y. DUTHOIT
Le Directeur Général ff

F. GOOSSE

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY